HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Fiche technique

DIAL - Prise en charge d'un patient colonisé par MRSA

Dernière mise à jour 05/04/2018

Etablissements concernés

Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR (Dialyse), Cabinets et polycliniques (Dialyse ambulatoire)

Les « **Recommandations et procédures de prise en charge des patients porteurs de MRSA dans un établissement de soins aigus** » fait l'objet d'un document spécifique. Ce document est à disposition sur le site internet www.hpci.ch. Les recommandations émises dans cette fiche technique sont spécifiquement destinées aux unités d'hémodialyse. En complément aux « Précautions Standard et Bonnes pratiques d'injection », les recommandations proposent, notamment chez les patients avec échec de décolonisation, une préparation pré-dialyse s'inspirant du schéma de décolonisation traditionnel, ceci dans le but de diminuer la charge en germes les jours d'hémodialyse et prévenir ainsi la contamination de l'environnement et la transmission de patient à patient. Cette préparation pré-dialyse, de même que la prescription d'un traitement de décolonisation, sont sous la responsabilité du médecin prescripteur. Un patient colonisé par MRSA est considéré un « porteur sain ». Chez un porteur sain, le MRSA peut être retrouvé dans le nez, la gorge, les plis inguinaux internes, mais également dans les urines ou les plaies, voir les expectorations, ceci sans signes cliniques d'infection.

Prise en charge du patient dans le service d'hémodialyse

1.Accueil et placement du patient

- Les patients colonisés par MRSA peuvent être pris en charge en salle de dialyse commune.
- Désinfection des mains du patient au moyen d'une solution hydro alcoolique

2.Répartition du personnel

- Le personnel prenant en charge un patient colonisé par MRSA peut prendre en charge simultanément des patients non colonisés, à condition d'appliquer strictement les « Précautions Standard et Bonnes pratiques d'injection ».

3.Tenue vestimentaire du personnel

- Appliquer strictement les « Précautions Standard et Bonnes pratiques d'injection ».

4.Choix du générateur d'hémodialyse

- Les patients colonisés par MRSA peuvent être dialysés sur tous les générateurs, excepté ceux réservés aux patients HBsAg positifs.

5.Retraitement des dispositifs médicaux à usage multiple

- Se référer à la fiche technique « Précautions Standard et Bonnes pratiques d'injection »

Mesures à prendre en dehors du service d'hémodialyse

Préparation antiseptique pré-dialyse du patient

- Douche ou toilette corporelle avec un savon désinfectant à base de chlorhexidine. A effectuer avant chaque séance d'hémodialyse indépendamment du fait que le patient soit hospitalisé ou à domicile et ce aussi longtemps que le patient est colonisé par MRSA

Modalités d'application du savon antiseptique

- Mouiller soigneusement la peau
- Laver tout le corps avec 10ml de solution en faisant mousser (insister au niveau des aisselles, des organes génitaux et du pli interfessier)
- Laisser agir 3min
- Rincer abondamment

Remarque

- Un traitement de décolonisation continu sur 5 jours appliqué à domicile peut être envisagé pour autant que le patient soit compliant.
- Un traitement de décolonisation continu sur 5 jours peut dans tous les cas être envisagé lorsque le patient est hospitalisé.

Transport du patient hospitalisé

- Habiller le patient de vêtements propres et lui demander de procéder à une désinfection hygiénique des mains par friction au moyen d'une solution hydro alcoolique.
- Si le patient est transporté en lit, revêtir le lit de draps propres. Au terme du transport, la personne ayant accompagné le patient procède à une désinfection des mains au moyen d'une solution hydro alcoolique.
- Le port de gants, blouse de protection n'est pas nécessaire

Suivi du patient colonisé

- Frottis de dépistage [nez, gorge, plis inguinaux et sites cliniques (plaies, expectorations…etc)] aux 3 mois.